

Fête de Noël au centre de retour à Bienne

Samedi 20 décembre 2025 de 14 h à 17 h au centre ORS, Quai du Bas 30, avec la présence d'un conteur africain et d'un musicien.

Vous invitent : Séverine Fertig et Sylviane Zulauf de la Commission Migration du Synode jurassien. Les personnes intéressées, petits et grands, sont les bienvenues. ID / carte d'identité indispensable ! Merci de vous annoncer par mail à cata.zul@bluewin.ch .

Les dons pour des bons d'achat sont bienvenues !

IBAN CH96 0900 0000 1602 5929 6

Alle Menschen / Tous les êtres humains, Solidaritätskasse, Biel/Bienne

Centre de « retour » de Bienne

Actuellement, 28 personnes vivent au Quai du bas : 5 familles et 7 femmes seules.

Certaines personnes résidant à proximité du nouveau centre de « retour » estiment que les réfugiés dont la demande a été rejetée ne devraient pas vivre dans une « villa » ! Elles ignorent que le bâtiment est prévu pour accueillir jusqu'à 66 personnes. Cinq personnes vivent dans une chambre de 16,05 m². Des adolescents de sexe masculin et leur mère ou sœurs vivent dans la même chambre.

Une famille, avec deux enfants en fauteuil roulant, va bientôt emménager. La maison est partiellement accessible en fauteuil roulant, grâce à un monte-escalier (qui était déjà là).

À propos : vous pouvez rendre visite aux résidents ! N'oubliez pas votre carte d'identité.

Les 19 et 20 novembre prochains, le Conseil de ville de Bienne traitera le postulat urgent 20250219 soutenu par des élus de plusieurs partis. La réponse du Conseil municipal est tout à fait insuffisante.

Concernant les points du postulat :

Rien n'est mis en place pour la garde des enfants. Il faudrait qu'une fois par semaine une personne prenne les enfants en charge durant une ou deux heures. N'oublions pas que les parents sont dans la survie, ils ne savent pas quel avenir les attend, ils sont souvent dépressifs. Tout cela se répercute chez les petits.

Il n'y a pas de sphère privée : deux générations dans une même chambre (même un jeune de 17 ans et sa mère), une fratrie de 7 enfants (deux de 17 ans, une de 8 ans et des jumelles de 5 ans) dans une seule chambre. Au même étage : 7 jeunes femmes (en deux chambres) et deux familles dont un enfant scolarisé : les rythmes de vie sont différents...

Le centre n'est pas adapté aux petits enfants : les fenêtres ne s'ouvrent que par basculement. L'air est donc rapidement vicié, surtout si la cuisine est à côté. Le balcon du 2e étage est inaccessible : mesure de sécurité pour éviter que les petits ne tombent...

Dans un espace si exigu, femmes et hommes vivent l'un sur l'autre, sans perspective, les conflits avec la direction du centre sont programmés. Si le Conseil municipal est soucieux du respect de la dignité humaine, il doit absolument désigner une personne de l'administration chargée de visiter régulièrement les résidents du centre, d'écouter aussi les doléances du responsable et assumer un rôle de médiation. Si nécessaire, elle doit aussi entrer en discussion avec le Service des migrations du canton afin d'améliorer les conditions de vie des enfants et de leurs parents.

Dans sa réponse, le Conseil municipal annonce qu'une table ronde aura lieu et qu'une prochaine date serait agendée. Mais à ce jour, « Alle Menschen / tous les êtres humains » qui a participé à une première table ronde cet été, n'a reçu aucune proposition de date pour une prochaine réunion, ni de la part du Midi, ni de la ville.

La réponse proposée par le Conseil municipal n'engage en rien la municipalité. Nous attendons de la ville de Bienne qu'elle veille au respect des droits humains et des droits des enfants sur son territoire et qu'elle mette en place des mesures concrètes.

<https://www.biel-bienne.ch/fr/parlamentarische-vorstoesse.html/1234>

2025 / Interventions parlementaires au Conseil de ville 25./26.06.2025 / Postulat urgent interpartis : « De la dignité pour les familles dans le futur centre de retour au Quai du bas 30, Biel/Bienne »

N.B. Le respect de la dignité fait partie des droits de l'homme :
«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.» (Article 1)

Les droits humains et les droits des enfants dans les centres de retour en Suisse :

<https://www.ekm.admin.ch/fr/etudes>

<https://www.ekm.admin.ch/fr/nsb?id=102569>

<https://www.nkvf.admin.ch/de/rueckkehrzentren> (en allemand)

Déclaration universelle des droits de l'homme

<https://www.ohchr.org/en/human-rights/universal-declaration/translations/french>

Convention relative aux droits de l'enfant:

https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1998/2055_2055_2055/fr

Recherchés

- Vélo pour une fille (8 ans)
- Méthode pour apprendre l'allemand à des adultes

Tribunal administratif du canton de Berne

① Les personnes qui souhaitent bénéficier de l'aide d'urgence doivent loger dans un centre de « retour » (ou dans un logement privé agréé). Les résidents peuvent être exclus de l'aide d'urgence s'ils ne passent pas toutes les nuits au centre.

② L'autorisation d'un logement privé ne peut être conditionnée à l'obligation de s'efforcer activement d'obtenir des papiers du pays d'origine.

<https://www.hauptstadt.be/a/verwaltungsgericht-bern-urteil-nothilfe>

Asile refusé malgré l'insécurité

<https://www.alle-menschen.ch/fluchtgeschichten-histoires-de-fuites/>

10 ans au lieu de 5 ans

Désormais, les requérants d'asile déboutés et les sans-papiers, mais aussi les personnes admises à titre provisoire, devront attendre deux fois plus longtemps – au moins 10 ans au lieu de 5 ans actuellement – avant de pouvoir déposer une demande de régularisation de leur séjour.

<https://www.derbund.ch/asylwesen-im-parlament-gastkommentar-zum-entscheid-810769138905>

Cartes de paiement pour les demandeurs d'asile

<https://www.srf.ch/news/schweiz/strenger-asyl-regime-parlament-prueft-bezahlkarten-fuer-asylsuchende-schwyz-geht-voran>

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2025/audio/donner-des-cartes-de-paiement-aux-requerants-d-asile-plutot-que-du-cash-debat-entre-aurelie-pont-et-carole-melly-basili-28995903.html>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaef?AffairId=20243165>

Autres centres d'asile

Le nouveau centre de retour de Büren a.A.

<https://www.alle-menschen.ch/https-www-alle-menschen-ch-updates/>

Verfahrenszentrum Tiefenau

https://www.srf.ch/audio/regionaljournal-bern-freiburg-wallis/einblick-in-die-groesste-asyunterkunft-der-schweiz?id=AUDI20251110_NR_0038

Centre de renvoi du Grand-Saconnex GE

<https://asile.ch/2025/11/06/coalition-non-au-centre-de-renvoi-centre-du-grand-saconnex-des-manques-a-tous-les-niveaux/>

Centres fédéraux d'asile

D'octobre 2024 à janvier 2025, la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) a effectué des visites inopinées dans les centres fédéraux d'asile de la région de Zurich (Zurich, Embrach, Dübendorf, aéroport de Zurich) (il ne s'agit pas de centres de renvoi). Le rapport de

la CNPT donne un aperçu de la situation dans les centres fédéraux d'asile et formule des recommandations claires à l'intention du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) et des entreprises exploitantes.

<https://www.plattform-ziab.ch/nkvf-uberpruft-bundesasylzentren-in-der-asylregion-zurich/>
<https://www.nkvf.admin.ch/de/bundesasylzentren>

Rapport de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) au Secrétariat d'État aux migrations (SEM) sur ses visites dans les centres fédéraux d'asile (CFA) de la région d'asile Suisse romande

<https://www.nkvf.admin.ch/fr/centres-federaux-d-asile>

Pression sur les mandataires dans les procédures de recours en matière d'asile

Par le passé, le Tribunal administratif fédéral a plusieurs fois sanctionné ou menacé de sanctions des mandataires de personnes demandant l'asile.

https://www.humanrights.ch/cms/front_content.php?idcat=2168&idart=17098&lang=2&changeLang=2

+++

Nous poursuivons notre travail et vous souhaitons une belle période de l'Avent !

L'équipe de « Alle Menschen / tous les êtres humains »